Répartition des compétences au sein de l'équipe de direction

Proviseur

Coordination pédagogique, éducative, administrative et financière de l'établissement

- Animation du conseil d'administration, du conseil pédagogique et de la commission vie scolaire
- Suivi des dossiers « règlement intérieur », « projet d'établissement », « labellisation » et « campus des métiers et des qualifications »
- Suivi de l'offre de formation, des actions du GRETA et de leurs évolutions
- Relations avec les autorités académiques, les branches professionnelles et les partenaires de l'établissement
- Suivi des relations collèges / lycée, de la mise en œuvre des ambassadeurs du LAC et des relations lycée / enseignement supérieur.
- Suivi particulier des nouvelles formations mises en œuvre au sein de l'établissement (BTS MCO en apprentissage, unité facultative secteur sportif)
- Suivi du développement des outils numériques de l'établissement, du site internet du lycée, mise en œuvre de la cybersécurité
- Suivi pédagogique des sorties et voyages scolaires
- Mise en œuvre des dispositifs de prévention du décrochage scolaire
- Sécurité des biens et des personnes : mise en œuvre du PPMS « intrusion », prévention des rixes, édition des « faits établissements »
- Suivi des moyens pédagogiques et éducatifs alloués à l'établissement (répartition de la DHG et des services)
- Suivi de la formation continue des personnels de direction de l'établissement
- Évaluation des personnels pédagogiques, éducatifs, administratifs et de santé (PPCR, entretiens professionnels)